

2013 | 06 | 06 | Signature d'une convention entre le Cnam PdL et 2 lycées yonnais

Deux lycées yonnais et le Cnam Pays de la Loire déploient une licence "construction durable" (bac+3) en septembre 2013

Michel Belledent, directeur du lycée St Louis, Guy Pollart, proviseur du lycée Kastler-Guitton et Yannick Lefeuvre, directeur régional du Cnam (Conservatoire national des arts et métiers) en Pays de la Loire, ont signé le 4 juin dernier, une convention de partenariat. Objectif : permettre aux vendéens une poursuite d'études post-bac+2 en Construction durable, en alternance.

Les métiers du bâtiment sont en évolution importante. Les constats posés face au réchauffement climatique, au renchérissement de l'énergie, ont conduit le Grenelle de l'environnement à imposer de nouvelles normes : bâtiments basse consommation dès 2013, bâtiments à énergie positive d'ici 2020 pour les constructions neuves. Pour le bâti ancien, le diagnostic de performance énergétique vise à réduire les consommations d'énergie des bâtiments existants de 38 % d'ici 2020.

En Vendée, les perspectives de croissance de la population sont telles que les professionnels se préparent dès maintenant à faire face aux besoins de demain : formation continue de leurs salariés, mais aussi participation à la formation des jeunes en contrat de professionnalisation.

C'est dans ce contexte qu'ouvrira en octobre prochain une licence (Bac+3) en Construction durable orientation Energétique. La formation se déroulera en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, sur une durée de douze mois, à raison d'une semaine en formation, et deux semaines en entreprise.

Cette licence s'adresse aux personnes titulaires d'un bac+2 (ou validation des acquis) ayant moins de 26 ans ou à la recherche d'un emploi. La formation sera dispensée à La Roche-sur-Yon dans les locaux respectifs des trois structures. Des enseignants des lycées seront intégrés à l'équipe pédagogique du Cnam.

Enfin, ce parcours de licence permet à tout candidat d'être dispensé d'une partie du programme et de poursuivre vers un diplôme d'ingénieur du Cnam organisé hors temps de travail (diplômes d'ingénieur en Construction durable, ou Travaux ou en Thermique du Bâtiment) dans plusieurs centres du réseau national du Cnam.

En 2013-2014, le Cnam Pays de la Loire accueillera plus de 800 élèves en formation en alternance dans le cadre de partenariats établis avec 17 établissements d'enseignement supérieur.



Contacts :

Cnam Pays de la Loire, centre de Vendée - 02 51 44 98 28

Lycée St Louis – 02 51 37 04 79 -

Lycée Kastler-Guitton – 02 51 36 46 00